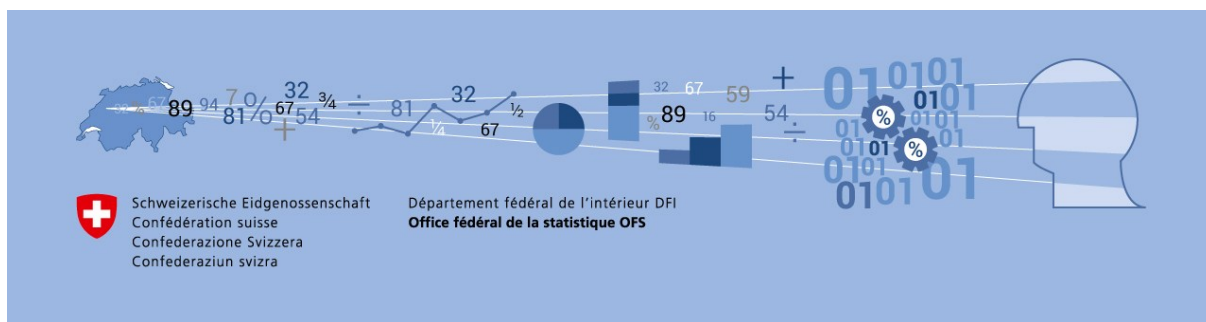




Communiqué de presse

Embargo: 14.9.2026, 8h30

15 Éducation et science

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

Secondaire II achevé à 25 ans ou plus: revenu de 5200 francs cinq ans plus tard

Sur les quelques 90 000 titres de formation initiale du degré secondaire II délivrés annuellement, 12% concernent des adultes de 25 ans ou plus, soit près de 11 000 personnes. Cinq ans avant le titre, seuls 60% d'entre eux ont des revenus professionnels et cette population est surreprésentée dans les ménages à revenu professionnel net équivalent faible (27%). Cinq ans après le titre, leur situation s'est nettement améliorée avec un revenu proche de celui de la population du même âge (5200 francs par mois), une participation à l'emploi de 80% et de manière générale une sous-représentation dans les ménages à revenu net équivalent faible (17%). Tels sont les principaux résultats d'une nouvelle publication de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Les caractéristiques de cette population d'adultes, composée à 45% de femmes, sont très diverses : il peut s'agir aussi bien de personnes déjà en Suisse à l'âge de 15 ans et qui obtiennent après l'âge de 25 ans leur premier titre (20%) ou un titre ultérieur du degré secondaire II (38%) que d'immigrés récents déjà en possession d'un titre de ce degré (12%), ou encore de personnes sans formation post-obligatoire issues du domaine de l'asile (6%).

Une personne sur cinq n'est ni en formation ni en emploi cinq ans avant le titre

Quel que soit la population considérée de ces adultes ayant obtenu un titre en 2018, ils ont des situations assez similaires cinq ans avant le titre. Leur participation à l'emploi est faible (60%) et une personne sur cinq n'est ni en emploi ni en formation (NEET). De plus, pour ceux qui sont en emploi, le revenu professionnel brut non standardisé est bas (3500 francs par mois).

Le CFC ou l'AFP prédominant selon les groupes de personnes

Au total, 84% ont obtenu un certificat fédéral de capacité (CFC) et 14% une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Le groupe des personnes arrivées en Suisse après l'école obligatoire et pour lequel il s'agit du premier titre se distingue par une proportion particulièrement élevée d'AFP (35%). Cette proportion atteint même 66% pour les personnes issues du domaine de l'asile.

Une bien meilleure intégration sur le marché du travail cinq ans après le titre

Cinq ans après le titre, la proportion de NEET se réduit quasiment de moitié (11%) et la proportion de personnes en emploi augmente nettement, passant à près de 80%. Ces chiffres sont comparables à ceux de la population du même âge et surtout bien meilleurs que ceux des personnes analysées qui n'ont toujours pas de titre du degré secondaire II (61% en emploi et 33% NEET).

Le revenu professionnel brut non standardisé passe à 5200 francs, soit une hausse de près de 50% sur les 10 ans.

Ménages à revenu faible cinq ans après le titre sous-représentés

Cinq ans avant le titre, les adultes analysés sont surreprésentés dans les ménages à faible revenu professionnel équivalent, en raison de leur faible revenu professionnel et de leur faible participation à l'emploi. Ils sont 27% à se trouver dans la tranche de 20% la plus basse de la distribution des revenus (le P20).

Cinq ans après le titre, leur situation s'est nettement améliorée (17% dans le P20), avec une sous-représentation dans les ménages à revenu net équivalent faible.

De fortes disparités régionales dans le taux de certification après 25 ans

On peut estimer qu'environ 2% des jeunes qui étaient en Suisse à l'âge de 15 ans obtiennent un premier titre du degré secondaire II après l'âge de 25 ans. Cela signifie que le taux longitudinal de degré secondaire II, sans limite d'âge d'obtention, se situe autour de 93,5-94,0% (contre 91,6% jusqu'à 25 ans). Comme ce taux de certification après 25 ans dépend fortement des caractéristiques socio-économiques de la personne, l'ampleur de la certification après 25 ans est très différente entre les différentes régions, villes ou quartiers de Suisse. Elle atteint parfois 8 points de pourcent dans certains quartiers des villes comme Bâle, Zurich, Genève ou Lausanne.

Définitions et méthodes

Sources de données

Les données utilisées dans cette publication proviennent du système longitudinal LABB (englobant aussi bien les trajectoires de formation que l'intégration sur le marché du travail), des données de la STATPOP sur la composition des ménages, des données de la Statistique de la population et des ménages (STATPOP) sur le plus haut niveau de formation, des données de comptes individuels et celles des rentes de la Centrale de compensation (CdC).

Population d'analyses et cohortes analysées

La population d'analyses est constituée des personnes qui ont obtenu un titre de formation initiale du degré secondaire II (attestation fédérale de formation professionnelle, certificat fédéral de capacité, certificat d'une école de culture générale ou certificat de maturité gymnasiale) à l'âge de 25 ans ou après. Pour les analyses de parcours, il s'agit de la cohorte des certifiés de 2018 sur la période allant de 2013 à 2023. Pour les analyses descriptives sur les titres, il s'agit des certifiés de 2023.

Revenu professionnel

Le revenu est celui provenant des comptes individuels de la CdC, c'est-à-dire des données administratives qui contiennent les revenus professionnels bruts soumis à cotisation AVS/AI. Nous nous intéressons au revenu non-standardisé, une mesure qui permet de s'approcher de la situation économique des personnes, à travers le revenu professionnel qu'elles reçoivent. Nous ne considérons que les personnes qui étaient en emploi et qui n'étaient pas au bénéfice de prestations de l'assurance-invalidité. De cette manière, nous mesurons l'effet du titre du degré secondaire II sur le revenu professionnel. Les revenus sont corrigés de l'inflation avec comme référence le mois de décembre 2020.

Typologie des situations

Nous considérons l'emploi, la formation et la présence dans STATPOP en priorisant les deux premières situations sur la troisième. Cela veut dire par exemple qu'une personne qui n'habite pas en Suisse et est en emploi seul, est mise dans la catégorie emploi seul. Nous considérons les 4 situations suivantes :

- Être en formation (avec des subdivisions selon les types de formation).
- Être en emploi seul, donc avoir une activité professionnelle rémunérée sans être en même temps en formation.
- N'être ni en emploi, ni en formation (NEET)
- N'être dans aucun des statuts précédents et ne pas habiter en Suisse.

Le revenu professionnel net équivalent est un indicateur important de la situation socio-économique des ménages (sous forme ici d'appartenance à un quintile). Cet indicateur permet d'approcher les ressources financières issus du travail lucratif du ménage. Il ne fournit cependant qu'une approximation de la situation financière globale du ménage car le ménage peut avoir d'autres sources de revenus ou de la fortune. Le P20 est la tranche de 20 % la plus basse de la distribution des revenus.

Groupes de comparaison

Afin de faciliter l'interprétation des résultats deux groupes de comparaison ont été constitués

Groupe de comparaison 1 : « personnes sans titre du post-obligatoire »

Groupe de comparaison 2 : « population du même âge »

LABB (Analyses longitudinales dans le domaine de la formation)

Des informations détaillées sur le programme LABB sont disponibles à l'adresse www.labb.bfs.admin.ch.

Renseignements

Jacques Babel, OFS, Section Système de formation,
tél.: +41 58 463 63 81, e-mail: jacques.babel@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél. : +41 58 463 60 13, e-mail : media@bfs.admin.ch

Nouvelle parution

«Obtenir un titre de formation initiale à l'âge de 25 ans ou après», numéro OFS: 2382-2600

Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

[Cartes détaillées du taux de degré secondaire II après l'âge de 25 ans](#)

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2026-0131

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

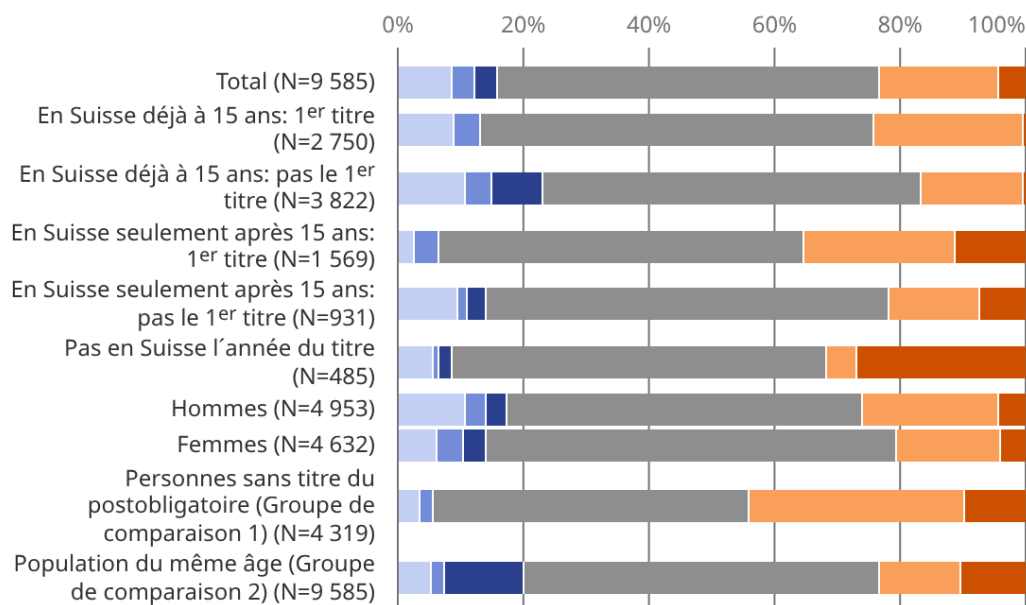
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ont reçu ce communiqué trois jours avant sa publication pour l'accomplissement de leurs tâches.

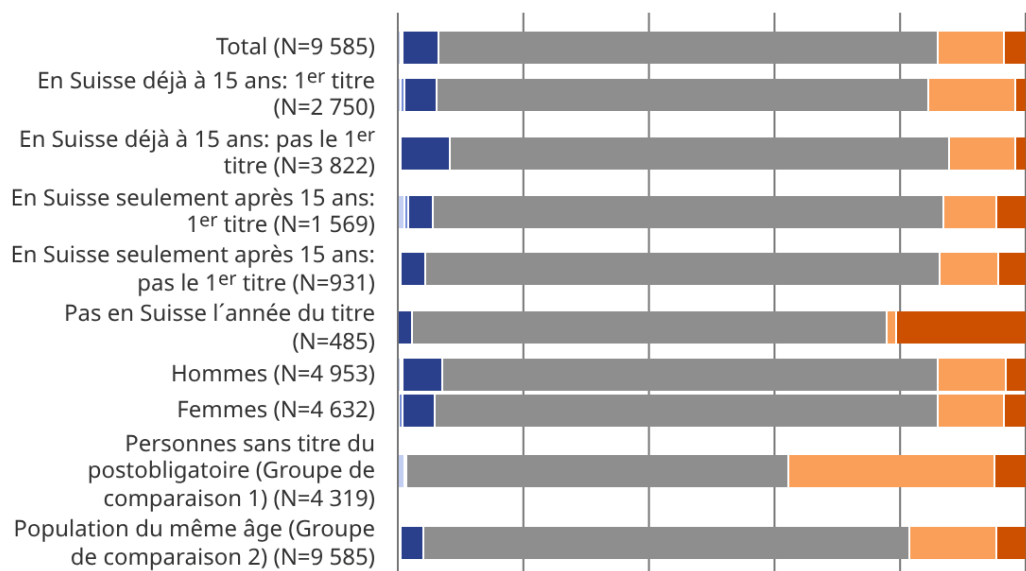
Situations 5 ans avant et 5 ans après le titre des certifiés de 2018

■ En formation (FPI) ■ En formation (autre formation du sec. II)
■ En formation (Degré Tertiaire) ■ En emploi seul ■ NEET et dans la STATPOP
■ Pas dans la STATPOP¹

2013



2023



¹ ainsi que ni en formation ni en emploi en Suisse.

Le groupe résiduel non répartisable (N=42) est inclus dans le total, mais n'est pas montré.

État des données: 14.09.2026

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

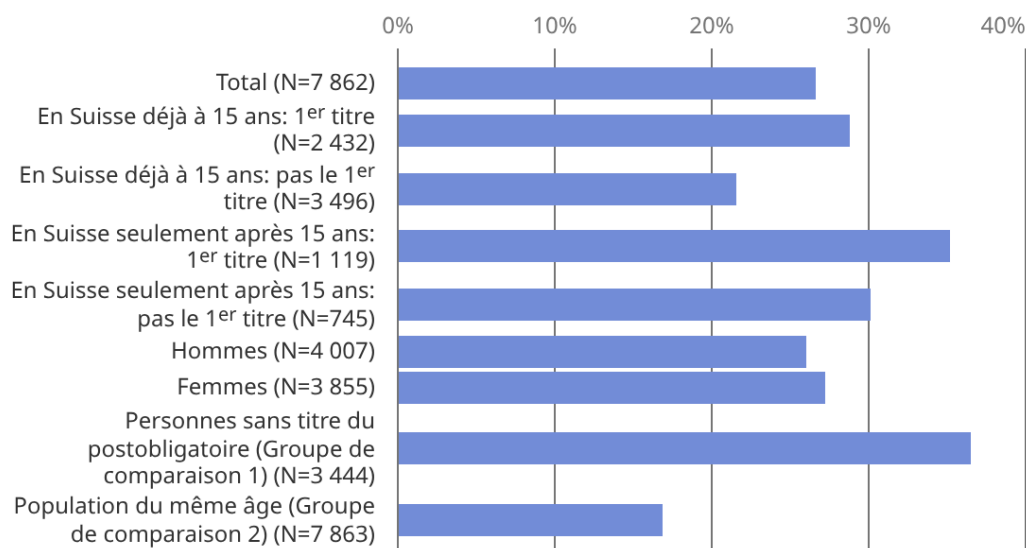
gr-f-15.10.03.01-29

© OFS 2026

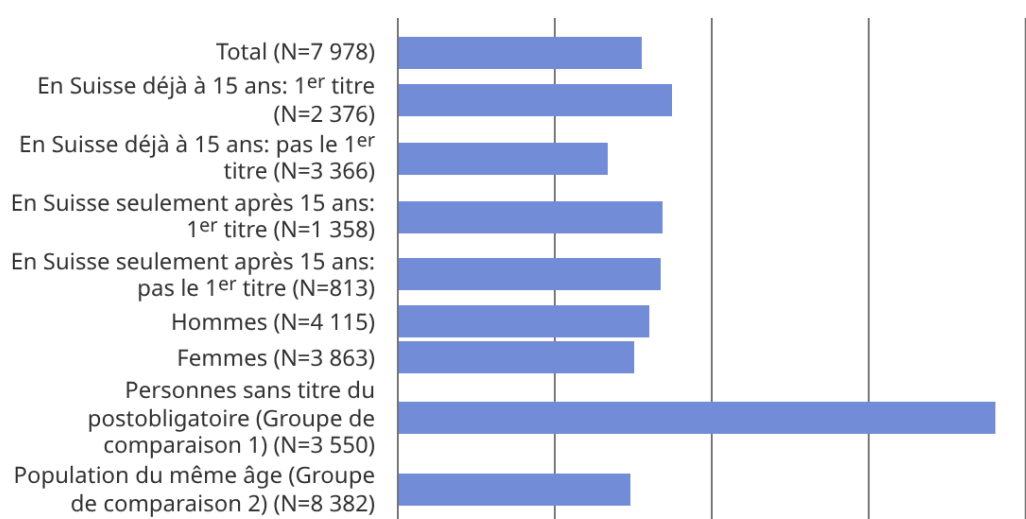
Proportion de ménages en situation de faible revenu professionnel équivalent

5 ans avant et 5 ans après le titre obtenu 2018

2013



2023



Le groupe de personnes n'habitant pas en Suisse l'année du titre (N=70 en 2013 et N=65 en 2023) est inclus dans le total, mais n'est pas montré.

État des données: 14.09.2026

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

gr-f-15.10.03.01-34

© OFS 2026